

Publiée le **14 NOV. 2024**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Date de convocation : 31 octobre 2024**  
**Séance du conseil municipal : 6 novembre 2024**

Le 6 novembre 2024, à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal de Moulleron-le-Captif, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jacky GODARD, Maire.

**Membres présents :** Monsieur Jacky GODARD, Madame Gisèle SEWERYN, Monsieur Pascal THIBAUT, Madame Mireille PIVETEAU, Monsieur Pascal MARTEAU, Madame Sandrine TARAUD, Monsieur Raymond PAQUIER, Monsieur Stéphane PERCOT, Monsieur Serge TESSON, Monsieur Thierry ROLANDO, Monsieur Hervé BEAULIEU, Monsieur Philippe FOUCHER, Madame Elisabeth BELLON, Madame Carole BOUCHET, Madame Emilie MASSEY, Monsieur Vincent SAUNIER, Madame Lucie MARTIN,

**Membres excusés :** Madame Catherine PAVAGEAU (donne pouvoir à Monsieur Pascal MARTEAU), Madame Rachel BODIN (donne pouvoir à Monsieur Vincent SAUNIER), Monsieur Olivier BARON, Madame Marie COUTANCEAU, Madame Renée-Noëlle BOUILLANT, Monsieur Pierre BUTON.

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de conseillers votants : 19

**Secrétaire de séance :** Madame Carole BOUCHET

**N° 2024-D108 – VOTE D'UNE SUBVENTION AU BUDGET RATTACHE CENTRE MUNICIPAL DE SANTE**

**Rapporteur : Pascal MARTEAU**

Monsieur Pascal Marteau, adjoint aux finances, rappelle que le budget rattaché du Centre Municipal de Santé a été créé par le conseil municipal dans sa séance du 15 avril 2024. Afin que ce budget puisse couvrir ses premières dépenses, Monsieur Pascal MARTEAU propose de verser une subvention de fonctionnement d'un montant de 6 000.00 € au titre de l'année 2024.

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,*

*Vu le budget communal 2024,*

*Considérant la volonté communale de mettre en œuvre son projet de Centre Municipal de Santé,*

Après avoir délibéré et voté à main levée, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'attribution d'une subvention de 6 000,00 € au budget rattaché du Centre Municipal de Santé de la commune,
- **PRECISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2024,
- **AUTORISE** le Maire à signer les documents à intervenir.

Pour extrait conforme

Le Maire

Jacky GODARD



La secrétaire

Carole BOUCHET